

L'application des sûretés par rapport aux crédits courants

OBJECTIFS

Pour accorder un crédit, le prêteur exige souvent que le crédit soit garanti par les sûretés appropriées. Pendant cette formation, nous vous expliquerons les sûretés courantes à l'aide d'un débat interactif.

L'objectif de cette formation :

- comprendre l'utilisation des sûretés ;
- rafraîchir vos connaissances sur les sûretés principales (ex. l'hypothèque, le cautionnement, le gage, ...)
- savoir lier la sûreté à la forme de crédit correspondante ;
- donner un aperçu des problèmes potentiels dans le cadre des sûretés (incl. Case-law).

RESUME

Catégorie:

- Crédits

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Formation en classe

Prix:

- Membre: € 550.00
- Non-membre: € 650.00
- Partner BZB: € 550.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Points/heures:

- Prêts hypothécaires: 6
- Crédits à la consommation: 6

Attestation:

- 500176 recyclage crédits hypothécaires
- 500176 recyclage crédits à la consommation

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- conseillers légaux ;
- courtiers en crédit / intermédiaires en crédit ;
- risk Officers ;
- chaque personne travaillant avec des crédits dans un établissement de crédits.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

Connaissances supplémentaires exigées : Vous disposez d'une connaissance des formes de crédits avec lesquels vous travaillez.

PROGRAMME

CONTENU

La formation est composée de 3 parties. Au cours de la première partie, le fonctionnement des sûretés courantes est expliqué aux participants. Pour les participants, cela sera, soit une initiation soit un rafraîchissement en leur connaissance dans la matière des sûretés.

La 2e et 3ème partie s'appuiera sur la connaissance de la partie 1.

- Partie 1 : Droits de sûretés et leur fonctionnement
 - L'objectif par rapport à l'utilisation d'une sûreté
 - Fonctionnement des sûretés
 - Sûretés personnelles
 - Cautionnement
 - Cautionnement commercial
 - Cautionnement gratuit
 - Sûretés réelles
 - Hypothèque
 - Gage
 - Réserve de propriété
 - Cession de propriété comme sûreté
 - Cession de sûreté
- Partie 2 : Lien entre sûretés et crédits
 - Sûretés dans les crédits hypothécaires
 - Sûretés dans les crédits à la consommation
 - Sûretés dans le cadre de financement aux entreprises
 - Sûretés dans le cadre de trade finance
- Partie 3 : Points d'attention avec les sûretés
 - Un paquet "global" de sûretés
 - Co-propriété versus cautionnement
 - Droit de gage vs réserve de propriété
 - La réserve de propriété en conflit avec l'hypothèque

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** 1 journée de formation (6 heures de formation)
- **Heures :** 09:00 à 17:00
- **Lieu :** Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

MÉTHODOLOGIE

Une « **Formation en classe** » se suit en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

Matériel didactique : Présentation PowerPoint.